



Prenez rendez-vous en toute simplicité et soyez accompagné par un professionnel de médecine douce et alternative se référant aux règles déontologiques spécifiques à leur profession et s'assurant de respecter les obligations légales et éthiques.

Découvrez ci-dessous les 8 points détaillant notre charte

✓ Respect de la vie et de la dignité humaine

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à exercer leurs fonctions dans le respect de la vie et de la dignité humaine, en veillant à ne pas causer de préjudice à leurs clients.

✓ Humanité et bienveillance

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à traiter leurs clients avec humanité et bienveillance, en prenant en compte leur bien-être physique, émotionnel et spirituel.

✓ Conscience et indépendance

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à exercer leurs fonctions avec conscience et indépendance, en évitant tout conflit d'intérêts.

✓ Probité et transparence

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à respecter les normes éthiques et les règles déontologiques en vigueur, en étant transparents sur leurs qualifications, leurs compétences et leurs limites professionnelles.

✓ Compétence et diligence

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à fournir des soins compétents et diligents à leurs clients, en veillant à maintenir et à développer leurs compétences professionnelles.

✓ Prudence et respect des limites légales

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à exercer leurs fonctions avec prudence et en respectant les limites légales de leurs pratiques, en s'interdisant de poser des diagnostics, d'interrompre ou de modifier des traitements médicaux, de conseiller ou de prescrire des médicaments ou assimilés, ou de se comporter ou de se substituer à un professionnel du secteur médical.

✓ Orientation vers les professionnels de santé

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à orienter rapidement leur client vers un médecin ou un spécialiste en cas de doute sur son état de santé, et à s'abstenir d'accompagner un client dont la situation n'est pas compatible avec les techniques de bien-être.

✓ Respect de la confidentialité

Les professionnels de la médecine douce s'engagent à respecter la confidentialité des informations relatives à leurs clients, en conformité avec la loi et les règles déontologiques en vigueur.

